

brusque et rapide campagne qui les précéda, les votes populaires se portèrent en grand nombre vers les catholiques : on cherchait des hommes de bonne volonté. A la Chambre prussienne de Berlin, on envoya deux évêques, trente-neuf prêtres et plusieurs laïques sincèrement dévoués à l'Eglise ; à l'Assemblée Constituante de Francfort, il y eut trois évêques et aussi beaucoup de prêtres et de laïques croyants.

Malgré le désir de quelques-uns, les députés catholiques ne jugèrent pas alors opportun de se grouper en parti catholique, mais se disséminèrent un peu partout au gré de leurs préférences personnelles : on en rencontra sur tous les bancs du Parlement depuis l'extrême-droite jusqu'à l'extrême-gauche. Cette attitude fut sage : un ordre de choses entièrement nouveau se construisait, des constitutions s'élaboraient, une foule de questions des plus diverses agitaient l'opinion ; il fallait prendre garde à ne pas compromettre imprudemment l'autorité de l'Eglise en la mêlant prématurément à toutes sortes de discussions. Sur bien des points en litige, l'opinion catholique ne s'était pas encore prononcée ou ne pouvait encore se prononcer : pourtant le groupe qui se serait intitulé le parti catholique, aurait dû, sous peine de se laisser distancer, puis écarter, par ses concurrents, présenter à l'électorat un programme complet et des solutions toutes prêtes, programme et solutions que leur étiquette catholique auraient désigné à la masse comme un complément du *Credo*. De là double péril : de division parmi les catholiques qui se fussent révoltés contre cette orthodoxie politique aggravant l'orthodoxie religieuse ; de coalition de la part des adversaires qui eussent tourné contre la foi de tous les hostilités déchaînées contre le parti de quelques-uns. L'éparpillement des représentants catholiques à travers tous les groupes les rendait insaisissables et facilitait grandement l'extension de